

Eléments d'analyse et préconisations

suite aux résultats des enquêtes « Offre de formation en français adressée aux « primo-arrivants » sur le territoire de la Normandie

Thierry Piot (directeur CIRNEF EA 7454) en lien avec l'équipe d'enquête : Sophie Gendron, Sylvie Goguet, Sonia Levavasseur, Adèle Potier et Hamada Sahimi.

Introduction

Deux enquêtes « jumelles » dans leurs objectifs, leurs méthodologies et leurs outils ont été réalisées : l'une sur le territoire du Calvados, de l'Orne et de la Manche, de janvier à mai 2016, l'autre sur le territoire de l'Eure et la Seine-Maritime, de septembre 2016 à mars 2017.

Elles visaient à mieux connaître les organismes de formation -divers notamment sur le plan de leur statut et sur le plan de leur activité concrète- qui offrent une formation en français (FLE/FLI) aux étrangers primo-arrivants en France, dans le cadre du BOP 104.

Ces enquêtes sont essentiellement descriptives et permettent de rassembler des informations antérieurement non disponibles sur les organismes, leur activité pédagogique effective et le public accueilli. Elles ont été renseignées sur la base du volontariat grâce à des entretiens semi-directifs réalisés sur sites (26 pour la première enquête, 29 pour la seconde enquête).

Ces enquêtes ont été réalisées au cours d'une période sensible, eu égard au contexte social et politique pour ce qui concerne la problématique « des primo-arrivants », et notamment son actualité médiatique. Les années 2016 et 2017 sont également une période de transition importante (passage du CAI au CIR avec des exigences qui évoluent).

La structure de l'enquête avait fait l'objet d'une validation par un comité de pilotage *ad hoc* composé notamment de représentants des services de l'État et du milieu associatif. Les résultats ont donné lieu à des restitutions formelles auprès du commanditaire, la DRDJSCS de Normandie, respectivement à Caen le 13 décembre 2016 pour la première enquête et le 7 novembre 2017 pour la seconde.

L'analyse des éléments factuels des deux enquêtes aboutit à formuler **quatre recommandations** synthétiques et complémentaires, présentées ci-dessous.

- **Rendre lisible et accessible** la réalité de l'offre de formation en français adressée aux primo-arrivants
- **Soutenir les organismes de formation dans la construction d'une offre de qualité**, notamment *via* la formation des acteurs professionnels et bénévoles et *via* la mutualisation des « bonnes pratiques »
- **Structurer et coordonner l'offre de formation** : substituer à une logique cloisonnée une logique de parcours qui permette de capitaliser les acquis
- **Gérer la tension** entre l'organisation demandée par le commanditaire et les réalités pédagogiques pour viser la réussite des apprentissages

Rendre lisible et accessible la réalité de l'offre de formation en français adressée aux primo-arrivants

L'offre de formation sur le territoire concerné apparaît plutôt opaque, très hétérogène, presque émiettée. La simple recension des organismes à enquêter a demandé une grande énergie, car il n'existe pas de vision globale, lisible et accessible de la réalité aux acteurs professionnels et bénévoles concernés, chacun étant d'abord centré sur son activité, son public, son espace d'intervention. D'où un pilotage global complexe à conduire, faute d'approche holiste. A partir des enquêtes a été réalisée une fiche de présentation synthétique de chacun des organismes enquêtés. Après validation et actualisation (les évolutions dans le secteur étant très rapides), il s'agira de disposer sur Internet d'une carte interactive en *open source*. Au-delà de la réalisation d'une carte interactive, il s'agirait, à terme, de disposer d'un véritable centre de ressources en termes d'outils pédagogiques et didactiques, de fiches-ressources pour des ateliers, d'espaces d'échange et de mutualisation de pratiques des acteurs. Un tel site internet, actualisé tous les 6 mois, serait à mailler avec des journées annuelles de formation et d'échanges. Cela pallierait une forme d'éclatement des organismes qui œuvrent sur une même mission et participerait, au moins sur le plan symbolique, à créer de la cohésion, voire plus de cohérence globale... ce que recherche à juste titre le commanditaire.

Soutenir les organismes de formation dans la construction d'une offre de qualité

Les organismes de formation, dans une diversité que nous qualifions de précieuse et bienvenue, constituent l'interface active, engagée et parfois à l'épreuve de situations complexes sur le plan humain, entre d'une part les intentions politiques actuelles (notamment sous la pression des contextes induits par les flux migratoires et celle des attitudes contrastées des populations locales, sans omettre les questions de sécurité) et d'autre part les intentions de solidarité avec « des autres vulnérables ». La définition claire et partagée par l'ensemble des acteurs du public bénéficiaire, en regard notamment avec leur situation administrative, est l'objet de débats qui sont non seulement d'ordre « technique » mais aussi d'ordre éthique.

Soutenir les organismes signifie principalement que l'État apporte une meilleure lisibilité de ce qu'il demande aux organismes et qu'il permette à tous les acteurs engagés, professionnels comme bénévoles, d'accéder à une formation régulière, qui s'appuie sur une analyse des prescriptions, sur l'analyse réflexive des pratiques effectives et sur les situations de formation, qu'elles soient emblématiques ou qu'elles soient atypiques. Car la montée en compétences correspond autant à des nécessités d'efficacité de l'action en termes d'apprentissages réels qu'à des attentes fortes sur le terrain. Sans cela, le risque existe d'une forme de démobilitation des ressources bénévoles, qui s'estiment peu ou non reconnues, indispensables cependant pour conforter et poursuivre l'action pédagogique des professionnels.

Structurer et coordonner l'offre de formation : substituer à une logique cloisonnée une logique de parcours qui permette de capitaliser les acquis

Il s'agit ici de souligner la complémentarité de deux dimensions stratégiques de l'offre de formation : la dimension structurelle liée aux organismes de formation et la dimension dynamique liée aux parcours des bénéficiaires. Sans nécessairement passer par un pilotage

centralisateur auquel ne correspondent pas les usages et les attentes des organismes en général, il serait souhaitable, *via* des rencontres à structurer et à pérenniser, de permettre à chaque organisme de s'inscrire dans la dynamique vertueuse d'un véritable collectif partagé participant à « *l'offre de formation adressée aux primo-arrivants* ».

Par ailleurs, un parcours de formation linguistique modulaire permettrait d'avoir une approche rationnelle, progressive et de rendre lisible pour les bénéficiaires comme pour les formateurs ou les organismes ce qui a été acquis et ce qui reste à construire, en termes de compétences linguistiques attendues.

Gérer la tension entre l'organisation pédagogique demandée par le commanditaire et les réalités pédagogiques pour viser la réussite des apprentissages

Cette problématique est très classique dans tout enseignement entre d'une part une approche programmatique et d'autre part une approche différentielle qui prend acte de la variabilité des rythmes d'apprentissage. Dans le premier cas, les programmes sont temporellement découpés et sont transmis via des instruments pédagogiques qui assurent une forme d'égalité de traitement, mais aussi d'uniformité, notamment de rythme : c'est la logique magistro-centrée classique qui, mécaniquement, convient à une grosse majorité des apprenants qui « arrivent à suivre ». Dans le second cas, on « écoute la petite musique de chaque apprenant » (Comenius repris par Rousseau) : c'est le rythme des apprentissages, hétérogène par nature, qui commande la progression dans les apprentissages, laquelle peut varier en empan temporel de 1 à 2. Cette logique permet de maintenir dans les apprentissages les apprenants qui rencontrent des difficultés en leur proposant un accompagnement ajusté à leurs caractéristiques singulières (cognitives, sociales, culturelles). La question est donc de penser, sur chaque site comment gérer, en fonction de groupes (de leur profil réalisé à partir d'un diagnostic initial et d'évaluations formatives) les modalités de régulation des apprentissages qui permettent d'obtenir des performances plus élevées sur un grand nombre (Bloom).